263 Rue de Paris Case 550
93515 MONTREUIL cedex
Tél : 01 55 82 87 37 – Fax 01 55 82 87 38
E-mail : cgtpolice@cgt.fr
Site Internet : www.police.cgt.fr

TENTATIVE DE SUICIDE D'UNE COLLEGUE DE LA DRPJ VERSAILLES A L'ANTENNE DE MELUN

Un suicide et deux tentatives en deux jours dans la police

PARIS (Reuters) - Un gardien de la paix a tenté jeudi de se suicider au commissariat de L'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne) et **une policière s'est ouvert les veines dans une antenne de la police judiciaire de Versailles**, a-t-on appris de sources syndicales.

Ces deux tentatives font suite au geste mercredi d'un policier de 23 ans qui a mis fin à ses jours à Sarcelles (Val-d'Oise), une série qui intervient après la mise en place depuis janvier de "pôles vigilance suicide" dans la police.

Sous la pression des syndicats, des études ont été menées ces dernières années dans la police afin de lutter contre les suicides qui sont récurrents et plus importants que dans d'autres professions.

A L'Haÿ-les-Roses, le policier âgé de 30 ans est allé au sous-sol du commissariat où il a tenté de mettre fin à ses jours avec son arme de service. Retrouvé blessé, il a été hospitalisé dans un état critique.

A Melun (Seine-et-Marne), une adjointe technique de la police scientifique âgée de 53 ans, s'est ouvert les veines dans l'antenne de la Police judiciaire et a été hospitalisée, a déclaré Alexandre Langlois, secrétaire général de la CGT police.

Selon le syndicaliste, la fonctionnaire disait faire l'objet de harcèlement moral au travail et plusieurs plaintes avaient été déposées la semaine dernière tandis que la CGT alertait différents échelons hiérarchiques.

Après un pic, en 1996, de 71 suicides dans la police, leur nombre s'est stabilisé autour de 45 à 50 par an ces dernières années.

Le taux est un peu plus élevé que celui de la moyenne dans la fonction publique et que la moyenne nationale, avait précisé la direction de la police nationale en juillet 2011.

Pour l'administration, cette situation s'explique par le fait que les policiers, qui possèdent une arme de service, "ont une plus grande accessibilité aux moyens se donner la mort".

Des syndicats mettent également en cause la "politique du chiffre" voulue par l'ancien président Nicolas Sarkozy et une organisation du travail "taylorienne".

Alexandre Langlois est plus que réservé sur les "pôles de vigilance suicide" mis en place dans les départements, en particulier parce que les médecins et psychologues pourront alerter la hiérarchie sur les situations jugées à risque.

"L'administration enquête sur elle-même, se disculpe et réduit à néant la protection médicale des agents par l'intermédiaire de ce pôle de vigilance", estime-t-il.

Gérard Bon, édité par Yves Clarisse

La CGT-Police agit mais nous avons besoin de vous !

La CGT-Police a écrit, pour la dernière fois, à Monsieur le DCPJ (voir le courrier sur www.police.cgt.fr), ainsi qu'à toutes la hiérarchie administrative pour que des mesures soient prises.

De nombreux collègues sont au courant de la façon dont l'antenne de la DRPJ de Melun est managée par son chef d'antenne et par une partie de la hiérarchie locale (heureusement pas toute).

De même de nombreux collègues sont au courant de comment le DRPJ, son adjoint et le chef de la police technique et de l'état-major ferme les yeux sur de telles pratiques, quand ils n'y participent pas eux même.

Nous adressons donc à tous les collègues qui sont témoins de telles situations au sein de la DRPJ Versailles pour que nous puissions venir en aide le plus efficacement à ces personnes en souffrance et les protéger de personnes qui pourraient comparaître devant un tribunal correctionnel pour leurs actes.

Nous savons que la peur et la pression hiérarchique incite les collègues taire. Cependant la mission des policiers est de protéger les personnes et les biens. **Commençons par protéger les nôtres en témoignant de la réalité de notre quotidien.**

Des témoignages ?

contacter Alexandre Langlois au 06 22 77 85 43 ou sur alanglois@cgt.fr